L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 27 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Comp.
Rédacteurs-Propriétaires :
S. F. WEISSE. N. DUVOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
N.° 63, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS :
VENDREDI MATIN, 27 MAI.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Africa*. Nos dernières dates de Liverpool par cet arrivage sont des 7 courant et de Paris du 9. Nous avons également reçu notre correspondance parisienne que l'on trouvera plus loin.

Après plusieurs jours de discussion, la Chambre des Communes d'Angleterre a rejeté à la majorité de 71 voix, l'amendement proposé par sir E. Bulwer Lytton au projet du chancelier de l'Echiquier relatif à la taxe du revenu. C'est du sort de cet amendement que dépendait celui du budget présenté par M. Gladstone, et c'est sur ce terrain que l'Opposition avait réuni tous ses efforts pour livrer au ministère du comte d'Aberdeen la bataille la plus sérieuse où il ait encore été engagé. M. Disraeli, qui a été battu lui même il y a quatre mois sur la question de son budget, aurait bien voulu prendre sa revanche, et quoiqu'il fut mis devant la Chambre, quoique n'ait fait lui-même, lors de sa défaite, au trois vingt-sixièmes contre les coalitions, il n'avait rien négligé, non plus que les journaux de son parti, pour exciter et réunir toutes les fractions de l'Opposition contre le ministère, jusqu'à la brigade irlandaise qu'il espérait faire voter dans son sens en insistant sur la clause du nouveau projet, qui soumet l'Irlande, exemptée jusque-là de cet impôt, à la taxe du revenu.

En France, la session du corps législatif devait être close de droit le 12 mai au soir. Les séances du Sénat se prolongeraient jusqu'au 25 mai environ, afin d'autoriser la promulgation des dernières lois votées par le corps législatif.

La politique fait relâche, dit un journal; les tables qui dansent sous l'influence de l'imposition des mains ont remplacé la polémique de ces derniers jours. Le *Journal de l'Empire*, qui tient ses lecteurs au courant de tous les progrès et de toutes les découvertes, constate que les professeurs du lycée de Bourges, réunis extraordinairement pour faire tourner des tables, ont remporté un plein succès. Les tables ont tourné dans tous les sens, ni plus ni moins que certains hommes politiques. On n'aurait jamais pu croire à tant d'intelligence et de docilité de la part de meubles en noyer.

Le *Drapeau*, journal de Bourges, publie le fait suivant :

« Une lettre du Midi nous fait connaître que le maire-bal de Saint Arnaud, que sa santé gravement atteinte avait contraint d'aller se faire soigner dans le sud de la France, est mort à Nice, après avoir demandé en vain un moyen de guérison aux remèdes ordinaires, avait eu recours à un médecin homœopathe qui est d'abord le bonheur de rencontrer à la suite d'une manière très sensible, et qui ensuite, plein lui-même d'une conviction religieuse profonde, parvint à la faire partager au malade. Une dernière fois remise par Mme de Saint Arnaud à son mari achevé d'éclairer l'esprit et de toucher le cœur du ministre.

« Après plusieurs jours d'une très vive préoccupation, Faites moi venir un prêtre, dit le malheureux à sa femme : je veux me confesser.—Je vais écrire à Mgr l'évêque de Fréjus, dit celle-ci.—Est ce que ces sortes de choses se font avec personne que les provinces abandonnées par les légions ? a-t-il répondu avec un accent vers le nord n'ont pas été irrévocablement frappées à la mort de la révolution. Les Tartares Mandchous sont braves de leur nature et guerriers de profession, et, en tout que l'opinion publique existe en Chine, les provinces nord est de l'empire sont, encore entièrement favorables à la dynastie régnante, qui même tellement hostile aux provinces sud-ouest, que la jalousie des premières serait suffisante pour les rallier autour de souverain actuel.

Les conséquences que dans tout ceci les Anglais redoutent le plus sont celles qui résulteraient d'une atteinte portée à la culture du thé. Il est facile de calculer quel contre coup se ferait sentir dans l'usage d'un article de la consommation journalière de l'Angleterre, et par conséquent dans le commerce, et la production et l'exportation de thé recevraient quelque atteinte sérieuse. Quoi qu'il en soit, le théâtre de la lutte se trouvant rapproché de la côte, des renseignements plus précis que ceux qui sont parvenus en Europe jusqu'à ce jour ne manqueront se faire beaucoup attendre. Ce qu'il est permis de constater dès à présent, c'est que la Chine n'est plus autres devant les idées de l'Europe occidentale.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 5 avril 1853.

MESSIEURS,

Décidément le caractère national est complètement changé, est métamorphosé d'une façon radicale. Nous ne sommes plus le peuple le plus *léger*, mais le peuple le plus sérieux du monde, Athènes a émigré à Carthage. Impossible de rien lire d'autre qu'une série par jour de la hausse ou de la baisse des actions de tel ou tel chemin de fer, de telle ou telle entreprise : une importance dans une position intéressante, qui a tué quelque part, un homme célèbre qui sort de son cachot, une pièce de théâtre, un grand opéra qui fait, une course de chevaux à La Marche, il n'ne distrait la préoccupation publique.—Avez-vous du crédit foncier, ou du crédit mobilier-foncier ? Mais comme il faut aussi agricole, l'oracle prononcé sur les actions des docks !—Où en est le chemin de fer d'Espagne et l'embranchement de Besançon ? Je défie bien les chroniqueurs véridiques de pouvoir composer leurs ouvrages de façon sur autre chose que sur ces phrases mises en variations.

La famille impériale a trop longtemps été servée de Dor et des grandeurs pour ne pas se donner à cœur joie de l'un et des autres. Aussi elle n'a garde de laisser échapper aucune occasion de prendre part à cette réjouille d'actions bonnes ou mauvaises : M. de Morny sert de prétexte. Aussi le voyez-vous figurer dans toutes les concessions présentes, passées et à venir. Allons, tenez, pensez-y, mes bons amis de Bourse.

A ce propos, l'on a sure que Sa Majesté le roi des Belges, actuellement en voyage à Berlin, s'occupe de régler les affaires de ses beaux frères et neveux, les différents de roi Louis Philippe, spoliés par Napoléon. Pauvre sire ! il a dû sortir tout à fait de sa compétence politique et ne plus s'occuper que de ses affaires particulières. Les usurpe se plaignent, dit un journal, de la mauvaise administration du pays et exposent le scandale qui naît contre la dynastie, qui est, comme on sait, d'origine tartare. On leur attribue en conséquence le projet de placer un des leurs sur le trône et substituant le titre de roi à celui d'empereur, qui serait absolu. Le projet de créer une dynastie chinoise est assez bon, bon, arrêté, mais il n'y a rien de bien arrêté encore quant à la personne royale. Les Anglais rendant à Hong-kong ainsi que dans le voisinage des provinces insurgées, tiennent pour certain que la couronne sera donnée à quelqu'un, ce qui est ou celui-là : c'est tout ce qu'ils peuvent affirmer. Les détails donnés par le *Times* sur cette intéressante affaire n'apprennent rien, ou a peu près, rien qui ne soit connu. Voici, en résumé, ce qu'il y a de moins improbable dans cette affaire.

L'insurrection chinoise a commencé, il y a quelque mois, dans les provinces méridionales du Kiang-Sou et de Kiang-Nan, c'est dans ces provinces qui toujours passe pour être le foyer de la bravoure, de la férocité et de l'esprit d'indépendance. Les Anglais ont tous les ménagements pour les traire de Canton. Pendant quelque temps, le voisinage de cette ville fut le théâtre principal de la guerre civile, et nous sommes portés à croire que c'est la encore que les insurgés ont rencontré la plus vive résistance. Quant, toutefois, qu'ils ont pris par degrés le dessus sur les troupes impériales, et qu'ils se sont avancés au nord est, dans la direction de Nankin.

La nation regnante est d'origine étrangère, et la domination était la suite d'une conquête comparativement moderne. C'est en 1644 que les Tartares Mandchous reconnurent à se rendre maîtres de la Chine et à mettre la dynastie sur le trône chinois. Ils ont pu conserver ce pouvoir depuis cette époque, quoique la force même réside dans conquérant par rapport à la population indigène et est et soit encore moindre que celle des Anglais par rapport aux populations indigènes dans l'Inde britannique. Les meilleures troupes chinoises et les plus aguerries militaires sont des Tartares, mais la majorité des mandarins sont chinois, et l'administration des provinces est entre les mains des Chinois indigènes. Nous savons d'ailleurs disposés à croire que le caractère politique de l'insurrection s'est développé par degrés à la suite des événements qu'il n'a pas créé lui-même.

L'armée insurrectionnelle s'est avancée lentement, et en combattant sans cesse, en gagnant du terrain et en accroissant ses forces, non seulement par les renforts de volontaires, mais encore à l'aide de levées forcées d'hommes dans les provinces où elle pénétrait. A la tête de nombreux derniers, les uns rges s'empereur, Wee Wo Chang, chef ses de la province centrale, situe sur le grand fleuve du Jangtsee, c'est de là qu'il pouvait descendre jusqu'à Nankin, éloignée de 503 milles par eau. A cette époque, l'armée des insurgés se montait à 20,000 hommes, et quoique ce nombre ne soit pas considérable en proportion de la population de l'empire chinois, où de la révolte, qui date déjà de quelques années, l'emporter cependant de pas été ou est d'opposer aux rebelles une force égale à la leur. La plus grande consternation régnait à cette époque dans les conseils de l'empereur Wee Wo Chang et la capitale, et il n'y a rien de trop improbable dans la nouvelle que la ville de Nankin se soit trouvée au pouvoir des rebelles le 19 février de cette année.

Reste, cependant, l'existence très réelle d'une insurrection, tout-e encore opposition et mystère dans les événements dont le Céleste-Empire est le théâtre. La prise de Nankin ne serait d'ailleurs pas, au jugement des Anglais, un événement décisif. Les chances en Chine se passent autrement que en Europe : il y a eu en Chine des révolutions qui en durè plus longtemps que celle de Tien Teh, et l'on peut très raisonnablement supposer que les provinces abandonnées par les légions à mesure qu'elle s'avançaient vers le nord n'ont pas été irrévocablement frappées à la mort de la révolution. Les Tartares Mandchous sont braves de leur nature et guerriers de profession, et, en tout que l'opinion publique existe en Chine, les provinces nord est de l'empire sont, encore entièrement favorables à la dynastie régnante, qui même tellement hostile aux provinces sud-ouest, que la jalousie des premières serait suffisante pour les rallier autour de souverain actuel.

Les conséquences que dans tout ceci les Anglais redoutent le plus sont celles qui résulteraient d'une atteinte portée à la culture du thé. Il est facile de calculer quel contre coup se ferait sentir dans l'usage d'un article de la consommation journalière de l'Angleterre, et par conséquent dans le commerce, et la production et l'exportation de thé recevraient quelque atteinte sérieuse. Quoi qu'il en soit, le théâtre de la lutte se trouvant rapproché de la côte, des renseignements plus précis que ceux qui sont parvenus en Europe jusqu'à ce jour ne manqueront se faire beaucoup attendre. Ce qu'il est permis de constater dès à présent, c'est que la Chine n'est plus autres devant les idées de l'Europe occidentale.

CHRONIQUE LOCALE.

RECTIFICATION.—NOUS avons dit hier par erreur que James Lindsay avait été envoyé pour deux mois en station de travail, mais prévention de vagabondage. M. Lindsay, accusé des voies de faits de Wasserer, a été au contraire renvoyé de la plainte, par suite de l'absence du plaignant.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.

Procès en dommages pour cause de compagnie du chemin de fer des Carrollton.

Mme Virginie Bermas, veuve de feu docteur Landreau, a intenté hier, dans la Quatrième Cour de District, en son nom et celui de ses quatre enfants mineurs, une pétition dans laquelle elle réclame la somme de $50,000 pour la mort de son mari, qui a été tué sur le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Il est dit dans la pétition que, le 11 septembre 1852, le docteur Lan treaux, mari de la demanderesse, se trouvait dans les chars de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, incorporés en vertu des lois de la Louisiane, et se rendait chez lui sous sa famille. En arrivant à la place Tivoli, la locomotive heurta un cheval du char à cheval, se détraille, et, sans qu'il y eût la moindre négligence de la part du défunt, il fut renversé du char et si grièvement blessé qu'il expira au bout de quarante-huit heures, sans qu'il ait pu nous assistance des médecins les plus distingués.

La demanderesse allègue que ce malheur n'est arrivé que par suite de la négligence de la Compagnie et de ses agents.

Mme Landreau déclare que son mari était médecin et non un professeur de collége, comme il a plu à l'éducation de ses enfans et aux besoins de sa famille. Mais comme il n'a laissé aucune bourse et que la demanderesse ne possède que quelques effets, et ses enfans se trouvent aujourd'hui dans l'indigence. La Compagnie n'a pas offert de venir au secours de la famille du défunt.

La demanderesse ajoute que les chars à vapeur et les chars à cheval appartenaient à la Compagnie, et que la charte de ladite Compagnie ne lui permet pas d'employer d'autre force motrice que celle de la vapeur et de la bête de trait du défunt. Que des voies sont parallèles et si près l'une de l'autre qu'il y a du danger à y faire passer deux chars en grand vapeur et un char à cheval. C'est pour la première fois que l'un des chevaux a été effrayé, et c'est précisément au devant de la locomotive. La Compagnie en avait été avertie et aurait dû prévenir ces sortes de danger auquel les voyageurs étaient exposés.

La demanderesse termine en demandant que la Compagnie du chemin de fer de Carrollton soit condamnée à payer la somme de cinquante mille piastres à la femme et aux enfans du docteur Landreau.

MM. H. H. Sibley, R. M. Ogden et G. Le Gardeur sont les avocats de Mme Landreau.

MEURTRE.—Encore un meurtre à ajouter à la liste déjà si longue que nous sont connus depuis quelque temps, à la Nouvelle-Orléans.

Patrick Power s'est présenté hier au bureau du recorder Winter et a déclaré qu'un meurtre a été commis, mercredi soir, sur la levée, près de la Richarde, second maître d'équipage du navire Louisiane, ancré au parreau No 3, troisième district. Voici les détails du crime : Dans l'individu nommé Patrick O'Neil, qui travaillait sur la Levée, était employé à bord du navire Union et avait été renvoyé parce qu'il s'enivrait. Hier, au coucher du soleil, il se rendit à bord du navire et demanda de la lumière pour descendre dans la cale et prendre son linge. Il remonta peu après l'échelle, le second mit sur le dos, se mirent à la poursuite de meurtrier et parvinrent bientôt à l'atteindre, mais il offrit la plus vive résistance et, pendant quelque temps, il fut impossible de s'emparer de lui. Quelques-uns de ses camarades, qui étaient accourus à son secours, furent blessés à coups de couteau. Enfin, on parvint à le désarmer et à le mettre hors d'état de nuire. Il a été écroué dans la prison de la ville.

Mardi, le *Mentor* a annoncé officiellement la fausse couche de l'impératrice. C'était, depuis la mardi, ce que l'on appelle vulgairement un secret de Polichinelle; chacun en parlait. Je ne sais trop comment on s'applique le reveu qu'on a mis à faire part de la publication d'un secret. Il n'est pas défendu, et encore plus inutile, de vouloir le cacher : alors à quoi bon déférer chiffons, avant de mettre le public au courant de ces petits mystères d'alcôve, qui ne sont pas ceux de tout le monde pour personne, quand il s'agit de l'alcôve des souverains ?

Vous voyez, Messieurs, que je suis obligé de ramasser mes bien vieux dires à droite et à gauche, sans y mettre le surcoup de liaison ; ainsi je vous annonce que la conversion de son Excellence le général, parrain de l'enfant impérial, a été irrévocablement prononcée à la mairie du 2e arrondissement, avec le maire de la ville, qui, pendant son séjour à Hyères, pour cause de santé. Il a, ainsi, un *Imitation de Jésus-Christ*, *le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile* etc., vous savez le reste. Pas il a demandé à son confesseur, M. Bonnet, évêque de Mer, Evêque de Fréjus, par humilité chrétienne, il est contenté de M. le curé de la paroisse. Jusqu'au suivante grâce à invoquer le prophète qui pour avoir prophétisé dans le désert, toute la famille a produit une singulière attention. Mais ce n'est pas encore, M. le maréchal n'est pas en odeur de sainteté auprès de la population parisienne : un l'appelle encore Bertal, du nom qu'il avait porté en 48, et, quoique l'on ait fait tout ce que l'on a pu pour le faire oublier, il n'a pas encore pu y réussir. Il faut bien que le temps fasse son œuvre, et, pour ne pas le gêner, il ne faut pas trop se presser. Quoi qu'il en soit, le théâtre de la lutte se trouvant rapproché de la côte, des renseignements plus précis que ceux qui sont parvenus en Europe jusqu'à ce jour ne manqueront se faire beaucoup attendre. Ce qu'il est permis de constater dès à présent, c'est que la Chine n'est plus autres devant les idées de l'Europe occidentale.

Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Rouher, est, dit-on, très occupé de la question des chemins de fer. Il a déjà reçu plusieurs députations de conseils généraux, qui sont venus lui demander la construction de lignes nouvelles. Il paraît que M. Rouher est très favorable à ces demandes, et qu'il a même déjà promis à quelques-uns de les faire exécuter. Il est positif que le ministre de l'intérieur a l'intention de faire voter, dans la session prochaine, une loi générale sur les chemins de fer, qui aurait pour but de régler définitivement la question.

Le journal *Le Siècle* annonce que le ministre des finances, M. Bineau, a déposé sur le bureau du Corps législatif un projet de loi ayant pour objet de modifier la loi du 5 juillet 1844, sur les brevets d'invention. Le projet de loi a été renvoyé à l'examen d'une commission.

Le bruit court que M. Fould, ministre d'état, va être nommé président du Conseil d'administration du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, en remplacement de M. Vuitry, qui a donné sa démission.

Le *Constitutionnel* annonce que M. Fould, ministre d'état, a été